

Pèlerinage avec Jean Geiler de Keisersberg, étape n° 4

Rédigé par Denise Péricard-Méa le 22 Mars 2020 modifié le 23 Mars 2020
Lu 412 fois



Cathédrale de Strasbourg-Chaire de Jean Geiler

La personne empêchée d'aller à Rome pour gagner le Jubilé se demande en son logis de quelle façon elle pourrait observer les pratiques du pèlerinage et quelle possibilité lui sont offertes. Le pèlerin empêché réfléchit à la distance qui sépare Strasbourg de Rome ; il lui faudrait compter vingt-et-un jours pour aller et autant pour revenir, plus sept jours pour la durée du pèlerinage à Rome, soit sept semaines en tout. Chaque jour, il arpente son logis, il compte les milles qu'il aurait à franchir pour accomplir son pèlerinage. Fais donc comme je vais te le dire, puisque tu es empêché par l'âge, la maladie, l'emprisonnement, la guerre. Fais-toi un pèlerinage spécial pour toi, un pèlerinage spirituel, comme l'a enseigné Jean Gerson (voir Wikipedia) à ceux qui se trouvaient à l'époque en France et ne pouvaient se rendre à Rome. Celui qui préfère rester à la maison, qu'il choisisse dans sa chambre ou dans une autre pièce voisine divers endroits à son gré où, devant des images pieuses, il se tiendra en prière, comme s'il se trouvait dans ces églises désignées par l'autorité apostolique ».

Pour plus d'informations dans la revue **SaintJacquesInfo**, l'article Jean Geiler de Kaysersberg, la passion de convaincre